

SOMMAIRE

(Cliques sur un titre pour accéder à la page

Le mot de la direction

Habiter Ville-Marie p.2

Logistique

C'est le printemps! p.2

Vous et nous

*Une rue qui se cherche
à l'image de ce quartier p.3*

Entre nous

L'homme qui semait des fleurs p.4

Le saviez-vous?

*Interdire l'usage du tabac
dans les logements p.5*

La chronique de Marlyne p.6

*Des voisins qui
s'occupent de leur cour p.7*

Une fondation... un toit p.8



PIERRE CHARRON

*Les problèmes
de la rue Ontario
p. 3*



*Pierre Denommé, créateur du
Sentier Urbain, un organisme
voué aux préoccupations envi-
ronnementales et sociales.*

À lire en p. 4

Le mot de la direction

Margaret Bain, dir. gén.



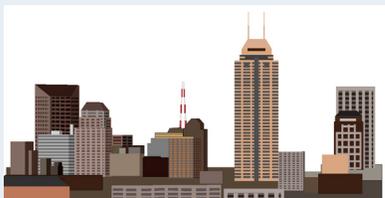
Habiter Ville-Marie

Dans notre dernier numéro, nous avons fait état de l'évolution d'Alerte Centre-Sud qui, de coalition des groupes communautaires du quartier s'est transformée en lieu de concertation entre les diverses instances de ce quartier. On parle donc aujourd'hui de la Corporation de développement communautaire Centre-Sud.

Dans la foulée de ce changement, une autre institution du quartier a fait peau neuve. Il s'agit d'Alerte Logement qui, en se détachant de cette dernière est devenu « **Habiter Ville-Marie** ». Le rôle primordial de ce rassemblement est de susciter, appuyer et promouvoir le développement du logement social et communautaire dans l'arrondissement. On y retrouve des représentants d'Inter-Loge, des groupes de ressources techniques Atelier Habitation Montréal et Groupe CDH, de la Fédération des OSBL d'habitation, de la Fédération des coopératives d'habitation du Montréal métropolitain ainsi que du Comité logement Centre-Sud. Soulignons aussi que le CLSC des Faubourgs apporte un appui technique à l'organisme.

Dans un quartier où le développement du logement est en net déclin tant dans le secteur public que privé, **Habiter Ville-Marie** s'est associé au service à la collectivité de l'UQAM pour produire une étude sur la situation du logement dans l'arrondissement et les perspectives d'avenir. D'autre part, au moment où des rumeurs persistantes laissent entendre que le gouvernement de M. Charest pourrait abandonner le programme Accès-Logis, les membres de Habiter Ville-Marie font des efforts de mobilisation pour s'opposer à cette initiative. Rappelons que Accès-Logis est le meilleur outil gouvernemental soutenant le développement du logement communautaire.

Finalement, dans le cadre des enjeux locaux, soulignons que deux représentants de **Habiter Ville-Marie** siègent à un comité multipartite mis sur pied pour étudier l'avenir de terrains dont la société Radio-Canada songerait à se départir.



LOGISTIQUE

C'est le printemps!

Et quel plaisir de renouer avec le soleil, les randonnées, les soirées sur le balcon! Mais avez-vous pensé à préparer votre logement pour la saison estivale? Après ces six mois d'hibernation, votre intérieur a soif de soleil et d'air frais. C'est le temps du grand ménage du printemps. Voici quelques détails à vérifier et quelques tâches à accomplir.

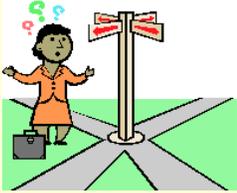
- Vérifiez le climatiseur et faites-le entretenir tous les deux ou trois ans.
- Nettoyez ou remplacez le filtre du climatiseur (s'il y a lieu).
- Vérifiez les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone ainsi que les alarmes de sécurité, et remplacez les piles.
- Nettoyez les fenêtres, les moustiquaires et la quincaillerie, et remplacez les contre-fenêtres par des moustiquaires. Vérifiez les moustiquaires d'abord et réparez-les ou remplacez-les si elles sont endommagées.
- Faites l'entretien printanier du terrain et, au besoin, fertilisez les jeunes arbres.
- Faites brièvement couler de l'eau dans les appareils sanitaires peu employés de manière à conserver de l'eau dans le siphon, y compris le bac de lessive ou l'évier d'une deuxième salle de bains, une baignoire ou une cabine de douche.
- Nettoyez à fond vos tapis et moquettes.
- Passez l'aspirateur sur la grille du ventilateur d'extraction de la salle de bains.
- Débranchez le conduit raccordé à la sècheuse et passez l'aspirateur pour enlever les peluches qui s'y sont accumulées. Nettoyez aussi le tour de la sècheuse et la bouche d'évacuation à l'extérieur.
- Vérifiez le fonctionnement de toutes les fenêtres et lubrifiez-les au besoin.
- Inspectez le mastic d'étanchéité des fenêtres à l'extérieur des panneaux vitrés et faites-le remplacer-le s'il le faut.
- Lubrifiez les charnières des portes et resserrez les vis au besoin.

Logistique est une entreprise d'économie sociale spécialisée en conseil et gestion de travaux d'entretien, de rénovation et de construction d'immeubles.

Pour informations: 514-522-2107, poste 113

Vous et nous!

Une rue qui se cherche... à l'image de ce quartier



La rue Ontario, dans sa partie qui traverse le quartier des Faubourgs, a du mal à retrouver le dynamisme qu'elle a connu à une autre époque. Pourquoi? C'est ce que nous avons demandé à Pierre Charron, président du Regroupement des commerçants et des propriétaires de cette rue et lui-même un des propriétaires du réputé restaurant Le Petit Extra.

ILEX – Vous êtes président de cette association qui regroupe une majorité de marchands de ce secteur. Mais, ce n'est pas la première tentative de regroupement. Pourquoi ça n'a pas marché auparavant?

P.C. – À ma souvenance, il y a eu une première tentative de former une Société de développement commercial (SDC) il y a une dizaine d'années qui n'a pas marché. À mon avis, les promoteurs de cette idée n'étaient pas assez connus, pas assez ancrés dans la communauté. Pour notre part, nous fonctionnons sur une base volontaire. Cette année, pour la première fois, nous demandons une contribution annuelle de 25 \$.

ILEX – Quelles sont les principales difficultés auxquelles ont à faire face les marchands de la rue Ontario?

P.C. – Je dirais que cette rue éprouve des problèmes inhérents à ce quartier déstructuré. L'implantation de Radio-Canada, l'élargissement de ce qui est devenu le boulevard René-Lévesque ont contribué à ce démembrement...

ILEX – On a déjà dit que la proximité du pont Jacques-Cartier et du centre-ville nuisent au développement de la rue Ontario. On évoque aussi les difficultés de stationnement.

P.C. – Pour ce qui est du stationnement, je ne crois pas que ce soit plus difficile que sur la rue Mont-Royal, par exemple. Par ailleurs, c'est vrai que nous sommes dans un quartier de passage. Mais, pour moi, l'absence de commerces de proximité comme une boulangerie, un supermarché constitue un facteur plus important. Rendez-vous compte qu'il n'y a plus une seule banque dans notre secteur sur cette artère.

ILEX – Et que faites-vous des problèmes sociaux : prostitution, itinérance, toxicomanie?

P.C. – Ce sont ces problèmes qui ont présidé à la naissance de notre regroupement. Nous voulions faire des pressions afin qu'on cesse de considérer ces problèmes comme normaux, inhérents au quartier.

ILEX – Et pourtant, votre restaurant a un voisin, Le Bon Dieu dans la Rue, qui recueille les jeunes itinérants.

P.C. – Que voulez-vous que je vous dise. On cohabite. Bon! Ça va! Même si on ne peut pas dire que ce soit la solution idéale. Mais c'est l'ensemble des problèmes qui est difficile à supporter. Dernièrement, on a fermé une maison de chambres où il y avait un important trafic de drogues. Je peux vous dire que c'est un réel soulagement.

ILEX – Quelles sont les actions qui sont à l'agenda de l'Association dans un proche avenir?

P.C. – À notre dernière assemblée générale, nous avons décidé de mettre l'accent sur l'embellissement de la rue avec la collaboration de l'organisme Sentier Urbain. N'oublions pas que ce sont les marchands qui s'occupent de l'entretien et de l'arrosage des fleurs sur la rue.

L'automne prochain, nous voulons participer activement aux Journées de la culture. Par ailleurs, nous poursuivrons la publication de notre bulletin d'information à l'intention de nos membres. Dans un autre ordre d'idées, nous faisons des représentations auprès du Service de police pour le maintien des patrouilles à pied. Enfin, nous surveillons de près ce qui se passe avec le marché Saint-Jacques. Ce qu'on en sait présentement, c'est que la vente n'est pas complétée et que l'acheteur aura l'obligation de conserver le marché au rez-de-chaussée.

ILEX – En terminant, comment envisagez-vous l'avenir de la rue Ontario?

P.C. – C'est sûr que son développement va de pair avec celui de ce quartier qui se cherche encore, comme on le disait il y a un instant. Même sur la rue Sainte-Catherine, on se sent un peu coincé dans ce ghetto du Village. Ce qui se passe au centre-ville a aussi des répercussions dans notre quartier. Normalement, la création du quartier des spectacles devrait apporter des retombées chez nous. On verra bien...



« Rendez-vous compte qu'il n'y a plus une seule banque dans notre secteur sur cette artère »

Entre nous...

L'homme qui sème des fleurs



Il s'appelle Pierre Denommé. Il est le fondateur du Sentier Urbain, un organisme voué à l'appropriation de leur environnement par les citoyens. Depuis 1993, ce sentier n'a cessé de se ramifier dans des projets réunissant à la fois les préoccupations environnementales et sociales.

ILEX – Comment tout cela a-t-il commencé?

P.D. – J'habitais alors le Témiscaminque où j'essayais de mettre en place un centre d'interprétation de la nature. À cette époque, la préservation de la nature n'était pas une préoccupation bien implantée en région puisqu'on baignait dans un environnement vert sans se rendre compte de sa fragilité. C'est différent aujourd'hui. J'ai eu l'idée de venir à Montréal en me disant que les gens de la ville seraient peut-être plus sensibles à cet aspect de la question.

ILEX – Mais, même en milieu urbain, la conscience environnementale n'était pas encore très développée à cette époque.

P.D. – Effectivement. C'est pourquoi les débuts ont été difficiles. Pendant quelques années, j'ai été connu comme l'homme à l'arrosoir, car je me promenais avec cet accessoire. Les gens étaient sympathiques sans qu'ils se sentent pour autant touchés personnellement.

ILEX – La situation a-t-elle beaucoup évolué depuis?

P.D. – Il y a toujours un fort courant de sympathie. Mais il est difficile de traduire ce courant en gestes concrets. Nous n'avons pas encore de financement récurrent. Nous devons donc

fonctionner par projets en frappant à diverses portes pour trouver du financement d'année en année. Cette précarité gruge beaucoup de nos énergies et il est difficile, dans ces conditions, d'assurer une bonne continuité.

ILEX – Quelles sont les principales réalisations de Sentier Urbain à ce jour?

P.D. – Il y a d'abord les bacs à fleurs que nous entretenons sur certaines artères commerciales. C'est un projet qui a débuté il y a trois ans sur la rue Ontario dans le quartier Centre-Sud. Dès le départ, les commerçants ont bien apprécié l'initiative. Aujourd'hui, ce travail est effectué principalement par des jeunes dont certains sont des itinérants. Pour eux, c'est une façon de se valoriser et de prendre part à la vie de la communauté. De leur côté, les commerçants les perçoivent sous un nouveau jour. Ils ne sont plus associés uniquement à une problématique sociale. Aujourd'hui, nous dispensons aussi ce service sur la rue Rachel ainsi que dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, sur les rues Ontario et Sainte-Catherine.

ILEX – C'est une belle façon de concilier l'embellissement de l'environnement et les préoccupations sociales du milieu.

P.D. – C'est au cœur de notre mission. Nous intervenons sur le terrain par la sensibilisation et l'action pour susciter une prise en charge par les citoyens. Dans le même ordre d'idées, nous

De petites oasis au cœur d'un quartier

Ce sont les quatre jardins thématiques dont il est question dans l'article ci-contre.

1810, rue Panet ornithologie et compostage

- plusieurs essences d'arbres
- plantes vivaces et annuelles
- oiseaux en volière et en liberté
- bassins avec poissons tropicaux
- info sur méthodes de compostage
- info sur faune ailée

2070, rue Plessis
(école Marguerite-Bourgeoys)

- plantation de végétaux indigènes autour de l'école

2200, rue Beaudry
plantes médicinales

- activités éducatives sur l'utilisation de ces plantes

1850, rue St-André
végétaux indigènes en sous-bois

- observation insectes et oiseaux

Pour visites guidées et activités éducatives:

(514) 521-9292

(Suite à la p.5)

Sentier Urbain

Sentier Urbain

(Suite de la p.4)

avons aménagé dans le quartier des terrains vacants en jardins thématiques qui nous permettent de sensibiliser les gens au compostage, à l'ornithologie et aux plantes médicinales indigènes.

ILEX – Vous intervenez également auprès des écoliers du quartier. Quelle est votre approche?

P.D. – Avec les élèves et leurs enseignants, nous avons aménagé des plantations d'arbres et d'arbustes en périphérie des cours d'écoles afin d'embellir leurs milieux de vie. Avec les enfants fréquentant les six niveaux de l'école Marguerite-Bourgeoys, nous avons complètement transformé le terrain vague situé à l'arrière de l'ancienne bibliothèque centrale de Montréal pour, justement, créer notre jardin thématique sur les plantes médicinales indigènes.

ILEX – Un jardin thématique sur les plantes médicinales, c'est déjà pas mal. Mais un jardin en milieu urbain sur l'ornithologie, comment fait-on?

P.D. – Ce jardin est situé au 1810 rue Panet. Il n'est pas uniquement consacré à l'ornithologie, on y trouve des compostières et des informations sur le compostage. Il y a plusieurs essences d'arbres et on a installé des volières; d'autres espèces d'oiseaux en liberté y viennent tout naturellement.

ILEX – Ces jardins sont-ils accessibles au public en tout temps?

P.D. – Malheureusement, nos moyens financiers ne nous permettent pas de maintenir un personnel sur place. Comme je le disais plus haut, nous sommes confrontés aux limites d'un financement aléatoire. Beaucoup de sympathie, mais peu de volonté concrète pour assurer la continuité de ce que je considère comme une expérience éducative originale, une ressource mise à la disposition des citoyens pour une prise en charge de leur milieu. Cependant, les gens peuvent former des groupes et nous contacter, Nous nous faisons un plaisir de les guider dans des visites commentées dans ces havres de paix en plein cœur de la ville.

ILEX – En terminant, puisqu'il faut bien conclure, si Sentier Urbain bénéficiait de main d'un financement vraiment adapté, quelles seraient ses priorités?

P.D. – Ah! Quel beau rêve! Tout simplement, je consoliderais ce que nous avons déjà entrepris. Nos jardins thématiques seraient ouverts en tout temps avec des préposés qui répondraient aux questions, qui feraient de l'éducation. Les travailleurs du quartier et les citoyens pourraient y passer quelques heures. Notre travail auprès des enfants bénéficierait d'une continuité. Bref, cela se traduirait par une nouvelle façon de vivre en milieu urbain.

Le saviez-vous?

INTERDIRE L'USAGE DU TABAC DANS LES LOGEMENTS

Restreindre les droits ou protéger la santé

Il y a quelque temps, les journaux faisaient état d'une cause qui devra être entendue par la Régie du logement et portant sur l'usage du tabac à l'intérieur des logements. Le Regroupement des Comités Logement et Associations de Locataires du Québec tenait à faire une peu de lumière sur cette question.

Les auteurs du document affirment d'abord que leurs membres n'ont reçu, jusqu'à présent, que peu de demandes d'information à ce sujet. En comparaison, les demandes les plus fréquentes se rapportent aux hausses de loyer et le renouvellement du bail, la présence de vermine, l'absence ou le mauvais fonctionnement du chauffage, l'absence de réparations ou l'entretien, etc. On rappelle également que la recherche d'un logement comporte déjà beaucoup d'obstacles dont la discrimination, les frais exigés pour la recherche de crédit, les enchères de logements, etc. À cet égard, les locataires ne sont pas en situation égalitaire avec les locateurs.

Par ailleurs, le refus d'un propriétaire de louer un logement en raison du tabagisme du demandeur peut entraîner le dépôt d'une demande d'enquête à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), en vertu de l'article de 10 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Le Regroupement souligne que la Régie du logement a déjà traité des demandes où, lors du renouvellement du bail, le locateur souhaitait modifier le bail pour ajouter une interdiction de fumer dans le logement. Généralement, ces demandes ont été rejetées. Toutefois, aucune jurisprudence n'existe quant à la validité de clauses interdisant de fumer dans les logements. Dans le cas d'une personne qui se plaint de la fumée secondaire d'un-e voisin-e, la solution pourrait être recherchée plutôt du côté du cadre bâti que de l'usage du tabac par un-e voisin-e (ventilation, isolation, infiltration d'air, etc.). Soulignons également que la loi sur le tabac du gouvernement du Québec interdit de fumer dans les aires communes des immeubles de six logements et plus. De son côté, le Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements à Montréal ne proscrit pas l'usage du tabac dans les logements, mais prévoit des dispositions sur la ventilation et l'aération des logements.

Enfin, la nocivité du tabagisme et de l'exposition à la fumée secondaire a été prouvée par des études scientifiques. Cependant, aucune étude n'a été publiée sur la nocivité de la fumée secondaire chez les logements voisins. En outre, l'impact de la cigarette dépend du comportement du fumeur, de la qualité du cadre bâti et du degré d'exposition à la fumée secondaire.

Pour plus d'informations, on peut consulter le site internet du Regroupement à l'adresse suivante : <http://www.rclalq.qc.ca/>.

CLIMATISEURS

Respectez-vous le règlement?



La saison estivale s'en vient Et plusieurs personnes s'apprêtent à installer un climatiseur. Cependant, cette installation doit être effectuée selon les normes sous peine de causer des dommages à l'immeuble ou de provoquer un problème d'électricité. Voici donc une copie du règlement d'Inter-Loge se rapportant aux climatiseurs.

Sur demande du locataire, Inter-Loge peut autoriser l'installation d'une unité de climatisation aux conditions suivantes:

a) *L'installation, l'opération et l'enlèvement de l'appareil sont aux frais exclusifs du locataire ainsi que les dommages qui pourraient résulter de ces actions. Le locataire doit notamment s'assurer que le raccordement électrique soit sécuritaire;*

b) *lorsque l'électricité est assumée par Inter-Loge, le locataire doit verser la somme de 60\$ pour la saison, lors de l'installation;*

c) *l'installation doit minimiser l'impact sur l'apparence de l'immeuble et l'espace de fenêtre laissé libre par l'appareil doit être comblé par un plexiglas rigide transparent;*

d) *sur avis d'Inter-Loge, le locataire doit corriger la situation ou enlever l'appareil, dans les 48 heures, suite à la plainte de locataire(s) concernant le bruit.*

e) *s'il y a lieu, la période d'autorisation s'étalera du 15 mai au 15 octobre.*

La chronique de Marlyne



Prends soin de toi, Jean-Jacques!

Jean-Jacques Masson, notre concierge depuis près de 15 ans sur la rue St-Hubert est hospitalisé suite à des problèmes de santé. Tous les membres de l'équipe d'Inter-Loge pensent à lui et espèrent son retour en grande forme dans les meilleurs délais. En attendant, qu'il pense à lui et prenne le temps de retrouver la santé.

En ce qui concerne les locataires des 60 logements de la rue St-Hubert, ils peuvent s'adresser à Étienne Turgeon à l'appartement 25 du 5281 St-Hubert ou m'appeler (514) 522-2107 poste 102.

Vous sortez? Attention!



Avec l'arrivée des beaux jours, nous sortons plus fréquemment. Quoi de plus humain que d'oublier une fenêtre ouverte! Mais quelle invitation directe aux cambrioleurs! Soyez donc vigilants avant de sortir et vérifiez toutes vos fenêtres. Il vaut mieux un surplus de prudence que pas assez.

Vive les espaces libres



Aucun objet ne doit être déposé dans les espaces de circulation, tels que corridors, escaliers, paliers, intérieurs ou extérieurs, etc. En cas d'incendie, ces objets pourraient entraver la circulation des personnes et être causes de graves accidents.

Rappel

Encore une fois, je tiens à vous rappeler que le paiement du loyer doit s'effectuer le 1er de chaque mois. En cas de difficultés, vous devez communiquer avec moi le plus tôt possible.

Prière de noter

Du 29 juin au 31 août inclusivement,

les bureaux d'Inter-Loge

fermeront à midi les vendredis.

Marlyne

(522-2107, poste 102, lmacc@interloge.org)

(Marlyne Laurin est responsable de la location et des relations avec les locataires)

Vente de garage

Faubourg-Québec
samedi, 2 juin

Dès 9 h le matin
Amherst, sud de St-Antoine

***Vous voulez participer?
Installez votre table!***

Rien de compliqué.
Juste une occasion de se rencontrer...
et de faire de bonnes affaires.

Informations: 514-688-3963
info@nathalierocheffort.com

Des voisins qui s'occupent de leur cour

Ils habitent sur la rue Alexandre-de-Sève. On a peine à imaginer qu'à deux pas du centre-ville puissent exister des arrière-cours qui sont de véritables jardins. Mais pour en arriver là, encore faut-il que des gens décident de prendre les choses en main et de s'occuper de leur environnement. C'est ce qu'ont fait madame Beaudet et monsieur Des Ormeaux.

« En arrivant ici il y a neuf ans, raconte ce dernier, la cour était sale, pleine de boue. Il y avait trop d'arbres, le soleil ne pénétrait pas dans la cour. Bien difficile dans ces conditions de faire pousser quoi que ce soit. J'en ai parlé à Marlyne¹. On m'a fourni quelques outils et la terre dont j'avais besoin et j'ai fait le travail. »

« Puis, les voisins ont commencé à s'intéresser à l'aménagement, eux aussi. Après tout, c'est aussi leur cour. On a posé des dalles pour installer une table de jardin. On a semé des fleurs. À chaque année, on rajoute des choses. Maintenant que le soleil pénètre, j'ai pu poser des lampes de jardin à activation solaire; le soir, c'est de toute beauté. »

« Ce qu'il y a de bien, c'est que les voisins ont pris le goût de s'en occuper. Alors, c'est très agréable et on en profite tous ensemble. »

Montréal, ville verte? Quand les locataires se donnent la main, cela devient une réalité.



Quelques fontaines pour les oiseaux, quelques pierres qui font ressortir la verdure et, avec les lampes, c'est de toute beauté!



M. Des Ormeaux respirant le bonheur dans son jardin.



Des petits coins de verdure insoupçonnés en plein centre-ville.

¹ Marlyne Laurin est responsable de la location et des relations avec les locataires chez Inter-Loge.



Domaine Saint-Vincent 1-800-561-9429

<http://www.domainsaintvincent.com/>

Chertsey (Québec) Bienvenue aux familles et aux groupes



À cette période de l'année, les responsables de **Une fondation, un toit** s'activent fébrilement à la préparation de la 10^{ième} édition du tournoi de golf annuel qui aura lieu **vendredi, le 17 août au club Le Portage de L'Assomption**. Plus de deux-cents participants sont attendus. Les personnes qui voudraient encore s'inscrire doivent le faire le plus tôt possible puisque les places

sont limitées. Cette année, ce tournoi sera sous la présidence d'honneur de M. Martin Lemay, député de Sainte-Marie-Saint-Jacques à l'Assemblée nationale. Comme à chaque année, les profits de l'événement seront versés à l'organisme MAP Montréal qui vient en aide à des femmes cheffes de famille monoparentale.



Par ailleurs, les billets du tirage annuel au profit du même organisme sont maintenant en vente à Inter-Loge. Coûts : 20 \$ l'unité, 4 pour 60 \$ et 8 pour 100 \$. Le tirage aura lieu le 16 octobre 2007 à 18 h 30 à Map Montréal.

Cinq prix d'une valeur totale de 5 000 \$ seront distribués.

- 1^{er} prix : un week-end pour 4 à Québec. Une valeur de 2 600 \$.
- 2^{ème} prix : un week-end pour 12 au Domaine Saint-Vincent à Chertsey. Une valeur de 950 \$.
- 3^{ème} prix : un quatuor au tournoi de golf 2008. Une valeur de 700 \$.
- 4^{ème} prix : deux passeports pour le Festival du monde arabe. Une valeur de 500 \$.
- 5^{ème} prix : un week-end pour deux au Alcazar B&B. Une valeur de 250 \$



Le choix des administrateurs d'habitations collectives ou privées pour conserver ou rehausser la valeur de leur propriété

INFORMATION: 514-522-2107 POSTE 113

La propreté, c'est mon affaire!

www.ville.montreal.qc.ca/villemarie
514 872-6395

Ville-Marie
Montréal



Profitez d'un décor unique et d'une ambiance chaleureuse pour vos événements, réunions et réceptions

1589 Alexandre -de-Sève

Montréal (Québec)

Tél: 514.223.2622

Télécopieur: 514.521.4561

Courriel: info@alcazarmontréal

Inter-Loge Express est publié par Inter-Loge, organisme sans but lucratif d'habitation et de développement communautaires grâce à l'appui financier du Programme de soutien à l'action communautaire autonome du Gouvernement du Québec. Il est distribué gratuitement en version papier à tous les locataires d'Inter-Loge et en version papier ou électronique aux nombreuses personnes et organisations intéressées par son action.

La reproduction et la diffusion dans vos réseaux des textes et des numéros sont non seulement permises mais encouragées à la condition de mentionner la provenance. Pour inscription sur la liste d'envoi, prière de nous faire parvenir vos coordonnées.

*Abonnement, réception des textes et communiqués
1503 Lafontaine, Montréal H2L 1T7 ou interloge@interloge.org
Responsable de l'édition : Louis Bériau 522-2107, poste 112
Rédaction et mise en page: Pierre G. Hamel*